



Sté des Remontées Mécaniques de LA TOUSSUIRE

73300 LA TOUSSUIRE

Tel 04.79.56.75.12 Fax 04.79.56.72.76

Sa.sorem@sybelles.com



CONSIGNES DE SECURITE POUR L'UTILISATION DE LA TYROLIENNE

- L'accès à Tyrolienne lacs est réservé uniquement à la clientèle. Hors de ce cadre, l'accès est strictement interdit.

- L'accès à Tyrolienne lacs est compris dans une prestation payante incluant : le matériel, l'enseignement de la technique de sécurité et de protection individuelle, la surveillance par l'encadrement technique.

- La tyrolienne est accessible :

- Aux adultes (max 120kg) : en individuel ou en groupe
- Aux juniors de 1,30m et 25kg minimum ayant plus de 6 ans en individuel ou en groupe
- En accédant aux parcours, tous les utilisateurs acceptent implicitement et dans son intégralité le présent règlement.

Seuls les équipements de protection individuelle fournis par l'exploitants de la Tyrolienne Lacs sont autorisés : baudrier, double longe, 2 mousquetons, poulie, casque.

- Les instructions avant le départ sont OBLIGATOIRES pour chaque participant, quel que soit son niveau : maniement du matériel et technique de protection individuelle.

- L'évolution au sol sur le parcours practice est OBLIGATOIRE au départ. Nous nous réservons le droit de refuser une personne jugée inapte à effectuer le parcours.

- Les participants sont responsables de l'application stricte des consignes de sécurité qui leur sont rappelées à chaque atelier, par une signalétique spécifique, et notamment de **RESTER EN PERMANENCE ATTACHÉS AU CÂBLE DE SÉCURITE** ;

- Une personne par atelier, 3 maximum sur une plateforme.

- La pratique des parcours est une pratique en autonomie ; chacun est responsable de sa sécurité.

- Toute personne ayant un comportement dangereux, créant un risque pour elle ou autrui, sera exclue sans remboursement. Interdiction de faire balancer ou secouer les ateliers volontairement. Interdiction de jeter des pierres, de jeter par terre des papiers ou autres débris nuisant à l'environnement.

- Il est **STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER SUR TYROLIENNE LACS** (ateliers, chemins et notamment dès le port des équipements individuels).

- Tout participant s'engage à ne pas pratiquer sous l'emprise de l'alcool, de produit stupéfiant ou médicamenteux pouvant nuire à la vigilance. Il s'engage également à être assuré en responsabilité civile.

- Toute personne atteste être en bonne santé et n'être affecté d'aucun trouble physique ; la pratique étant interdite au femme enceinte.

- Le port de chaussures fermées est obligatoire

Pour l'utilisation hivernale

- Possibilité de prêt de bottes (pas de chaussures de skis)

- Gants vivement conseillés